

► Le contexte du poste

Le candidat recruté par la voie dérogatoire a le statut de contractuel. Il suit à mi-temps une formation professionnalisant, et sera en responsabilité devant élèves en collège ou lycée. La formation porte sur les savoirs disciplinaires, la didactique et les compétences liées à l'exercice du métier. Les heures d'enseignement devant élève visent une mise en situation pour une construire une évaluation, en fin d'année probatoire, des compétences acquises.

► Le poste

• 3 Missions principales

- La mission d'enseignement (heures devant élèves).
- Les missions liées au service d'enseignement : temps de préparation et de recherche nécessaires à la réalisation des heures d'enseignement, activités de suivi, d'évaluation et d'aide à l'orientation des élèves inhérentes à la mission d'enseignement, travail en équipe pédagogique ou pluri-professionnelle, relations avec les parents d'élèves.
- Les missions complémentaires exercées par certains enseignants, à travers des responsabilités particulières pour mener des actions pédagogiques dans l'intérêt des élèves. Ces missions peuvent être exercées au niveau d'un établissement ou au niveau académique.

• Activités

Professionnel des méthodes d'apprentissages, l'enseignant en collège ou en lycée construit ses cours dans le respect des programmes pour accompagner la progression des élèves et de la classe sur toute l'année scolaire, en prenant en compte les divers profils des collégiens.

Il assure 18 heures de cours hebdomadaires. Mais son travail ne se limite pas à la présence en classe.

À cela s'ajoutent : le temps de préparation des cours, les corrections des devoirs et le suivi des relations avec les parents d'élèves, les conseils de classe, etc.

Il peut également être amené à rédiger des sujets d'examens, à surveiller des épreuves, à corriger des copies d'examen ou à participer à des jurys.

Il peut aussi assurer la mission de professeur principal et contribuer ainsi au suivi, à l'information et à la préparation de l'orientation des élèves d'une classe.

Le professeur doit également mener des projets pédagogiques transversaux avec ses collègues, par exemple en mettant en place des activités interdisciplinaires ou des sorties de classe, en équipe et en partenariat avec les associations ou les institutions.

Membre de l'équipe pédagogique, il contribue à la conception et à la mise en œuvre du projet d'établissement. Il participe à l'action de la communauté éducative, coopère avec les parents d'élèves et avec les partenaires de l'Éducation nationale pour accompagner les élèves dans leur parcours de formation. Il s'implique dans la vie de l'établissement en faisant partie du conseil pédagogique, du conseil école-collège ou encore du conseil d'administration

► Compétences principales

- **Connaissances**
 - Système éducatif et ses enjeux
 - Organisation du système éducatif
 - Environnement, objectifs et projets éducatifs de l'établissement
 - Didactique des domaines enseignés ou des disciplines
 - Processus et mécanismes d'apprentissage
 - Gestion des groupes et des conflits
 - Modes d'évaluation des élèves
 - Psychologie et sociologie de l'enfant et de l'adolescent
- **Compétences opérationnelles**
 - Construire et mettre en œuvre un enseignement
 - Concevoir des outils pédagogiques
 - Animer un cours
 - Évaluer les acquis
 - Travailler en équipe
 - Gérer des interlocuteurs
 - Assurer une veille
- **Compétences comportementales**
 - Sens de l'initiative
 - Capacité d'adaptation
 - Capacité de décision
 - Autonomie / Confiance en soi
 - Curiosité intellectuelle
 - Sens relationnel
 - Capacité d'écoute

► Tendances d'évolution

- **Facteurs clés à moyen terme (à 3 ans)**
 - Plus grande hétérogénéité des publics et nécessité de mieux différencier les démarches pédagogiques et les situations d'apprentissages
 - Réformes
 - Développement de la scolarité des élèves handicapés
- **Impacts sur l'emploi-type (qualitatif)**
 - Développement du travail collectif au sein de l'équipe éducative
 - Renforcement de la personnalisation des parcours d'élèves
 - Interdisciplinarité et approches transversales

► Conditions générales d'exercice de la fonction

- **Contraintes physiques et posturales :**
 - Piétinement,
 - Station debout,
 - Port de charge,
 - Dos courbé,
 - Bras levé ou tendu,
 - Déplacement à pieds....
- **Contraintes environnementales :**
 - Exposition au bruit,
 - Exposition au néon.
- **Contraintes sensorielles :**
 - Sollicitations visuelles,
 - Sollicitations auditives.
- **Contraintes cognitives :**
 - Concentration prolongée,
 - Attention partagée,
 - Demande immédiate,
 - Autonomie dans le travail,
 - Polyvalence,
 - Mémorisation,
 - Repérage dans le temps,
 - Rythme de travail soutenu.
- **Contraintes de déplacement :**
 - Déplacement en automobile,
 - Déplacement en transport en commun.
- **Contraintes relationnelles :**
 - Travail au contact des usagers,
 - Communication verbale,
 - Nécessité de contenir ses émotions,
 - Exposition à des situations de violences,
 - Exposition à des situations conflictuelles,
 - Partage de l'espace de travail,
 - Partage des outils de travail,
 - Gestion de l'autorité,
 - Travail en équipe et co-animation.
- **Contraintes liées aux usages numériques**
- **Pour certaines disciplines :**
 - Travail en atelier ou laboratoire